

L'an deux mille vingt-six, le 02 février à 10h00, le Comité Syndical de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de **M. Renaud LAGRAVE**, son Président,

Convocation faite le 23 janvier 2026

Nombre de délégués en exercice : 49

Nombre de délégués présents : 23

Nombre de votants : 29

Nombre de voix : 108

Présents titulaires (20) :

Monsieur Frankie ANGEBAULT pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers
Madame Sylvie AUBERT pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers
Madame Catherine BERNARD pour la Communauté d'agglomération Val de Garonne
Monsieur Michel CAPERAN pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités
Monsieur Christophe DUPRAT pour Bordeaux Métropole
Monsieur Jacky EMON pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Monsieur Olivier GEORGIADES pour la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux
Monsieur Michel GERMANEAU pour la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême
Monsieur Dany GRELLIER pour la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais
Monsieur Renaud LAGRAVE pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Hindeley MATTARD pour la Communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut
Madame Claude MELLIER pour Bordeaux Métropole
Monsieur Frédéric MELLIER pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Nicolas PATRIARCHE pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités
Monsieur Christian PRADAYROL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
Monsieur Daniel RINGENBACH pour la Communauté d'agglomération Tulle Agglo
Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH pour Bordeaux Métropole
Monsieur Patrick ROUGEOT pour la Communauté d'agglomération du Grand Guéret
Monsieur Dominique SIX pour la Communauté d'agglomération du Niortais

Présents suppléants (03) :

Monsieur Thierry MARTY pour la Communauté d'agglomération du Libournais
Madame Christelle PRELLON pour la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois
Madame Christine SEGUINAU pour la Région Nouvelle-Aquitaine

Pouvoirs (06) :

Monsieur Benoist AULANIER à Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH
Monsieur Claude BAUDIN à Monsieur Renaud LAGRAVE
Monsieur Jean GALAND à Monsieur Renaud LAGRAVE
Monsieur Nordine GUENDEZ à Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH
Monsieur Alain LECOINTE à Monsieur Dominique SIX
Madame Line MEODE à Madame Claude MELLIER

Absents Excusés (29) :

Monsieur Serge ARCOUET pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Monsieur Benoist AULANIER représentant des Communautés de Communes
Monsieur Thierry AUROY-PEYTOU pour la Communauté d'agglomération Bergeracoise
Monsieur Bertrand AYRAL pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Monsieur Gérard BAGNOL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
Monsieur Claude BAUDIN pour la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Monsieur Gilles BEGOUT pour Limoges Métropole
Madame Pascale BELLE pour la Communauté d'agglomération du Grand Cognac
Monsieur Mathieu BERGÉ pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Eric BERNARD pour la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud
Monsieur Philippe BUISSON pour la Communauté d'agglomération du Libournais
Monsieur Florian CHANTEGREIL pour la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux
Madame Frédérique CHARPENEL pour la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Monsieur Jacques COLOMBIER pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Xavier DANÉY pour la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord
Monsieur Philippe DELHOUME pour la Communauté d'agglomération de Saintes
Monsieur Alain DUBOURDIEU pour la Communauté d'agglomération du Grand Dax
Monsieur Christophe FUMEY pour le Syndicat Sud-Gironde Mobilités
Monsieur Jean GALAND représentant des Départements
Madame Véronique GLEYZE pour le Communauté d'agglomération du Marsan
Monsieur Nordine GUENDEZ pour Bordeaux Métropole
Monsieur Jean-François IRIGOYEN pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT pour Limoges Métropole
Monsieur Alain LECOINTE pour la Communauté d'agglomération du Niortais
Monsieur Jean-Luc MARTIAL pour la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême
Madame Line MEODE pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Monsieur Marc OXIBAR pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Didier PORTRON pour la communauté d'agglomération Rochefort Océan
Monsieur Gérard REGNIER pour la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois

Secrétaire de séance :

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité. Monsieur Olivier GEORGIADES est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il a acceptées.

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 02 FEVRIER 2026

DELIBERATION 2026_004 : MODIFICATION DES DELEGUES DE LA COMMISSION LOCALE DES MOBILITES EN GIRONDE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Préfet de la Gironde portant création du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités,

Vu le règlement intérieur du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités,

Vu les délibérations relatives à la modification des statuts,

Vu les statuts modifiés du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités en date du 15 décembre 2025,

Vu la délibération 2023_021 du Comité Syndical du 28 juin 2023 relative à la mise en place de la Commission Locale des Mobilités de Gironde,

Considérant les dispositions de l'article 2 du Règlement Intérieur de la Commission Locale des Mobilités (CLM) en Gironde prévoyant les règles de représentation des autorités organisatrices membres au sein de la CLM,

Considérant la délibération 2025_003 du Comité Syndical du 03 février 2025 relative à la désignation des délégués de la Commission Locale des Mobilités de la Gironde,

Considérant la délibération n°2025-661 du Conseil de Bordeaux Métropole en date du 5 décembre 2025 désignant Monsieur Emmanuel SALLABERRY, nouveau délégué suppléant pour Bordeaux Métropole en remplacement de Monsieur Guillaume GARRIGUES, aux instances du syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités,

Pour la **Commission Locale des Mobilités en Gironde**, il est procédé à la désignation, comme suit, des délégués titulaires et suppléants amenés à siéger en son sein :

Autorités organisatrices	Délégué(e)s titulaires	Délégué(e)s suppléants
Région Nouvelle-Aquitaine	M. Jacky EMON M. Renaud LAGRAVE M. Frédéric MELLIER	M. Jean-Luc ARMAND M. Mathieu BERGE Mme Christine SEGUINAU
Bordeaux Métropole	M. Christophe DUPRAT Mme Claude MELLIER M. Clément ROSSIGNOL PUECH	M. Gérard CHAUSSET M. Emmanuel SALLABERRY Mme Isabelle RAMI
Communauté d'agglomération du Libournais	M. Philippe BUISSON	M. Thierry MARTY
Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord	M. Xavier DANÉY	Mme Nathalie LE YONDRE
Communauté de communes de Jalle Eau Bourde	M. Edouard QUINTANO	M. Jean-Pierre LANGLOIS
Communauté de communes de Montesquieu	M. Benoist AULANIER	Mme Corinne MARTINEZ
Syndicat Sud Gironde Mobilités	M. Christophe FUMEY	M. Stéphane DENOYELLE
Département de la Gironde	M. Jean GALAND	M. Nicolas TARBES

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- **De désigner les délégués titulaires et suppléants, tels que mentionnés ci-dessus, membres de la Commission Locale des Mobilités en Gironde.**

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Secrétaire de Séance,



Olivier GEORGIADES


Le Président,



Renaud LAGRAVE,

Le Président,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu de la réception en Préfecture le [02/02/2026](#) et de sa publication sur le site internet du Syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités le [02/02/2026](#)
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux ou recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue des 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Envoyé en préfecture le 02/02/2026 Reçu en préfecture le 02/02/2026 Publié le 02/02/2026 ID : 033-200081735-20260202-DELIB_2026_004-DE
	Séance publique du 5 décembre 2025	N° 2025-661

Convocation du 28 novembre 2025

Aujourd'hui vendredi 5 décembre 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :



M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
 M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT à Mme Pascale BRU
 Mme Françoise FREMY à M. Bruno FARENIAUX
 M. Laurent GUILLEMIN à M. Michael RISTIC
 Mme Sylvie JUQUIN à Mme Sylvie JUSTOME
 Mme Zeineb LOUNICI à Mme Fatiha BOZDAG
 M. Guillaume MARI à M. Maxime GHESQUIERE
 M. Nicolas PEREIRA à M. Thierry MILLET
 M. Stéphane PFEIFFER à Mme Brigitte BLOCH
 Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS
 M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jérôme PEScina à partir 16h32
 M. Dominique ALCALA à partir de 17h08
 M. Thierry MILLET à partir de 17h58

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture
 033-243300316-20251205-lmc1114004-DE-1-1
 Date de télétransmission : 10/12/2025
 Date de réception préfecture : 10/12/2025
 Publié : 10/12/2025

	Conseil du 5 décembre 2025		Envoyé en préfecture le 02/02/2026 Reçu en préfecture le 02/02/2026 Publié le ID : 033-200081735-20260202-DELIB_2026_004-DE
	Direction des Assemblées Métropolitaines	N° 2025-661	 Délibération

Composition des commissions ordinaires - Désignations dans les organismes - Décision - Autorisation

Madame Christine BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

A la suite du renouvellement du Conseil de Bordeaux Métropole le 17 juillet 2020, et pour permettre la continuité du fonctionnement des organismes dans lesquels l'Etablissement public est amené à siéger, des représentants ont été désignés au sein de différents organismes. Il s'agit d'actualiser des désignations.

De même, la composition des commissions ordinaires, chargées d'examiner les questions soumises pour délibération, doit également être d'ajustée.

De fait, la présente délibération vise à actualiser des désignations dans certains organismes et à ajuster la composition des commissions ordinaires.

1. Désignations dans les organismes

Il convient de remplacer monsieur Guillaume GARRIGUES dans les organismes suivants :

Qualité de représentation	Organismes
Titulaire	<i>Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine (MEBA)</i>
Titulaire du collège	<i>Comité des partenaires de la mobilité</i>
Titulaire du Conseil d'administration	<i>Gestion Electronique de Régulation en Temps Réel pour l'Urbanisme, les Déplacements et l'Environnement (GERTRUDE)</i>
Titulaire du Conseil d'administration	<i>Régie de L'Eau Bordeaux Métropole</i>
Titulaire du Comité syndical (3 ^e collège)	<i>Syndicat Mixte d'Etude et de Gestion de la Ressource en Eau du Département de la Gironde (SMEGREG)</i>
Suppléant	<i>Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM)</i>
Titulaire du Comité syndical	<i>Syndicat Mixte du Schéma Directeur de l'Aire Métropolitaine Bordelaise (SYSDAU)</i>
Titulaire du Conseil d'administration	<i>LPO LYCEE DES METIERS HOTEL.TOURISME GASCOGNE à TALENCE</i>

2. Composition des commissions ordinaires

Il convient de remplacer monsieur Guillaume GARRIGUES dans les commissions ordinaires suivantes :

- Transition écologique services publics et biens communs
- Mobilités, transports et stationnements

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre

avis adopter les termes de la délibération suivante :
Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article L-270 du Code électoral,

VU les articles L.2121-21, L.2121-22 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

VU les délibérations n°2020/0149 du 24 juillet 2020, n°2025/359 du 26 septembre 2025 relatives à la composition des commissions,

VU les délibérations n° 2020/0489 du 24 juillet 2020, n°2025/187 du 6 juin 2025 relatives aux représentations dans les organismes extérieurs,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QU'il est nécessaire de procéder à l'actualisation des représentations et à l'ajustement des commissions ordinaires,

CONSIDERANT QUE le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé à l'unanimité que l'opération de vote n'aura pas lieu au scrutin secret,

DECIDE

Article 1 : A l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux représentations.

Article 2 : De modifier les désignations pour les organismes suivants :

Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine (MEBA)

M. Emmanuel SALLABERRY, titulaire au conseil d'administration, remplace monsieur Guillaume GARRIGUES

Comité des partenaires de la mobilité

M. Emmanuel SALLABERRY, titulaire du collège, remplace monsieur Guillaume GARRIGUES

Gestion Electronique de Régulation en Temps Réel pour l'Urbanisme, les Déplacements et l'Environnement (GERTRUDE)

M. Emmanuel SALLABERRY, titulaire du Conseil d'administration, remplace monsieur Guillaume GARRIGUES

Régie de L'Eau Bordeaux Métropole

M. Emmanuel SALLABERRY, titulaire du Conseil d'administration, remplace monsieur Guillaume GARRIGUES

Syndicat Mixte d'Etude et de Gestion de la Ressource en Eau du Département de la Gironde (SMEGREG)

M. Emmanuel SALLABERRY, titulaire du Comité syndical (3^ecollège), remplace monsieur Guillaume GARRIGUES

Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM)

M. Emmanuel SALLABERRY, suppléant, remplace monsieur Guillaume GARRIGUES

Syndicat Mixte du Schéma Directeur de l'Aire Métropolitaine Bordelaise (SYSDAU)

M. Emmanuel SALLABERRY, titulaire du Comité syndical, remplace monsieur Guillaume GARRIGUES

LPO Lycée des métiers, Hôtel tourisme Gascogne à TALENCE

M. Emmanuel SALLABERRY, titulaire du Conseil d'administration, remplace monsieur Guillaume GARRIGUES

Article 3 : de modifier les commissions comme suit :

- Commission Transition écologique services publics et biens
M. Jérôme PESKINA remplace monsieur Guillaume GARRIGUES
- Commission Mobilités, transports et stationnements
M. Emmanuel SALLABERRY remplace monsieur Guillaume GARRIGUES

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés –
Désignations effectuées.

Abstention : Monsieur CAZENAVE, Madame FAHMY, Madame HELBIG, Monsieur MARI,
Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU;

Ne prend pas part au vote : Monsieur SALLABERRY

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 5 décembre 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------